



VILLE DE LESPARRE-MEDOC

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC « catégorie Commerce Artisanat / Animations » (hors Marchés Forains et Taxis)

Ce dossier doit être rempli et envoyé
à la Mairie de Lesparre-Médoc – Service de Voirie.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt

jour	mois	année	village	année d'autorisation	N° de dossier

Toute demande d'autorisation d'occupation du domaine public doit être accompagnée des documents suivants :

- extrait K-bis du registre du commerce de l'année en cours,
- plan de situation (croquis au 1/100ème) de l'utilisation du domaine public accompagné d'un descriptif de l'aménagement,
- copie document d'assurance pour l'exploitation du domaine public, quelle que soit la forme (terrasse, publicité, automate....),
- copie de l'attestation de conformité du matériel exposé.

RENSEIGNEMENTS	
NOM DE L'ENTREPRISE :
ADRESSE DE L'ENTREPRISE
NOM du Gérant ou du Propriétaire
Téléphone et Télécopie Courriel

PERIODE D'OCCUPATION	<input type="checkbox"/> à l'année <input type="checkbox"/> du 1 ^{er} Avril au 15 octobre
TYPE D'OCCUPATION	<input type="checkbox"/> terrasse couverte <input type="checkbox"/> terrasse fermée (soumis à autorisation d'urbanisme) <input type="checkbox"/> portique <input type="checkbox"/> étalage <input type="checkbox"/> ambulant
SURFACE TOTALE et MAXIMALE souhaitée en mètre carré :	<input type="checkbox"/> 0 à 1 m2 <input type="checkbox"/> 1,01 à 10 m2 <input type="checkbox"/> 10,01 à 25 m2 <input type="checkbox"/> au delà de 25 m2
MOBILIERS ou SUPPORTS (1) (tout matériel utilisé ou exposé dans la surface d'occupation).	nombre de bacs à plantes :..... nombre de parasols publicitaire :..... nombre de stands de service :..... nombre de panneaux/ trépieds :.....

(1) La mairie s'autorise à accepter ou refuser le type de mobilier utilisé sur le domaine public ainsi que les horaires d'exploitation de cette occupation.

Engagement du demandeur :

Je soussigné,....., auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui précèdent, et déclare prendre l'engagement de respecter le règlement fixé par l'autorisation PRECAIRE ET REVOCABLE.

Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas le demandeur à occuper le domaine public préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.

LE :
SIGNATURE

Ce formulaire est à retourner au Service de la Voirie, Hôtel de Ville 37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny 33 340 LESPARRÉ-Médoc
Tel : 05.56.73.21.00 - Télécopie : 05.56.41.86.83
e-mail : servicestechniques@mairie-lesparre.fr